

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES
10 février 2021, 19h**

Procès-verbal de la 2^e assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger-Les Saules, tenue le mercredi 10 février 2021, à 19 h, par visioconférence.

Rencontre en visioconférence

Participer à la réunion : <https://villequebec.zoom.us/j/83664475521>

Numéro de réunion : 836 6447 5521

Par téléphone : 1-855-703-8985

PRÉSENCES :

Mme Dominique Tremblay	Présidente
M. Keven Lauzières-Desrochers	Vice-Président
Mme Valérie Harton	Secrétaire
M. Patrice Côté	Trésorier
Mme Éritra Abraham	Administratrice
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur

Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale du district des Saules
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale du district de Vanier- Duberger

ABSENCE :

M. Luc Dumont	Administrateur
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Rosie-Anne R. Vallières	Secrétaire de soutien

Outre les noms énumérés ci-dessus, deux autres personnes sont présentes (1 homme, 1 femme).

**ORDRE DU JOUR DE LA 2^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2021
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

- 21-02-01** Ouverture de l'assemblée
- 21-02-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-02-03** Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2021
- 21-02-04** Plan d'action – Planification rencontre
- 21-02-05** Information des conseillères municipales
- 21-02-06** Questions et commentaires du public
- 21-02-07** Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
 - Trésorerie
 - Rédaction du rapport annuel
 - Formation des nouveaux administrateurs
- 21-02-08** Divers
- 21-02-09** Levée de l'assemblée

21-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19 :02 et ouvre l'assemblée.

21-02-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. KEVEN LAUZIÈRES-DESROCHERS DUMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI FONDJA, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

21-02-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2021

M. Landri Fondja souligne que l'abréviation devant son nom est féminine plutôt que masculin. Mme Roussel Vallières fera la correction.

Mme Tanguay souhaite voir les corrections suivantes apportées au procès-verbal.

Paragraphe :

Concernant le trottoir sur le boulevard Hamel, le projet est envisagé par la Ville, mais à plus long terme. La nouvelle passerelle du parc linéaire permettra de faire un nouveau lien entre le boulevard Hamel et Père-Lelièvre ; chacun des tronçons ajoutés permet de bonifier l'endroit, mais la liaison de l'ensemble des tronçons peut prendre un moment.

Correction :

Concernant la demande d'ajout de trottoirs sur le boulevard Hamel, la conseillère mentionne que lorsqu'on procédera à des travaux d'infrastructures majeurs de certains tronçons de ce boulevard, on pourra intégrer des trottoirs aux endroits où il n'y en a pas, puisque cela nécessite le déplacement d'utilités publiques. Ces travaux sont prévus à long terme. De plus, la nouvelle passerelle du parc linéaire qui a été installée crée un nouveau lien cyclopiéton entre les boulevards Hamel et Père-Lelièvre.

Paragraphe :

M. Côté souligne que les jeunes du secondaire risquent de traverser beaucoup par cette nouvelle passerelle pour se rendre à l'école de la Camaradière, via le boulevard Père-Lelièvre. Il serait bien de sécuriser le coin de la rue O'Neil en installant une traverse à piétons. Mme Tanguay précise qu'au minimum une traverse piétonne est déjà présente, au stationnement plus haut vers le boul. Masson et qu'aucune autre traverse n'est dans les plans. Il souligne aussi que sur la rue Dandrieu et O'Neil, la largeur de la rue rend la circulation houleuse, il demande si un suivi serait possible.

Correction :

M. Côté souligne que les jeunes du secondaire risquent d'utiliser beaucoup cette nouvelle passerelle pour se rendre à l'école La Camaradière (lien entre les boulevards Hamel et Père-Lelièvre). Il serait bien de sécuriser les piétons qui traversent le boulevard Hamel, à la hauteur de la rue O'Neil en installant une traverse piétonne. Mme Tanguay précise qu'il y a déjà un feu de circulation avec une traverse piétonne à la hauteur de la rue Newton, qui est située près de la rue O'Neil. Il y a également un feu de circulation à la hauteur de la rue Foucault qui donne accès au stationnement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Aucune autre traverse n'est prévue.

M. Côté indique également que la largeur de la rue O'Neil rend la circulation houleuse (entre le boulevard Hamel et la rue Dandrieu). Il demande si un suivi est possible.

Correction :

Mme Despins assure également un suivi quant aux discussions ayant eu lieu lors de la dernière rencontre. Elle souligne que la benne à ordures a été retirée **sur la rue Careau**, de l'endroit considéré problématique **de** lors des dernières discussions. Elle souligne que malgré les restrictions actuelles, les bibliothèques sont disponibles, sur réservation lorsque possible, pour les étudiants. Il n'y a pas réellement d'autres impacts concernant le confinement et les services du secteur.

SUR UNE PROPOSITION DE M KEVEN LAUZIÈRES-DESROCHERS DUMENT APPUYÉE PAR Mme ÉRITRA ABRAHAM, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

ADOPTÉE

21-02-04 PLAN D'ACTION – PLANIFICATION RENCONTRE

Mme Tremblay propose l'envoi d'un sondage pour faciliter la planification d'une rencontre spécifique pour définir le plan d'action. Le délai entre la présente rencontre et la rencontre de préparation du plan d'action pourra être utilisé par les administrateurs pour réfléchir aux éléments qu'ils souhaiteraient inclure au plan d'action. Il est conclu que la rencontre se tiendra de 18h à 19h avant le prochain conseil de quartier en mars.

21-02-05 INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Tanguay effectue le suivi concernant deux dossiers ayant été abordés lors de précédentes rencontres :

Ajout de corbeilles pour les matières résiduelles :

L'implantation de corbeilles et la collecte dans le sentier du parc linéaire (et dans tous les autres parcs) ne sont pas sous la responsabilité de la DGMR (Division de la Gestion des matières résiduelles). Toutefois dans le cadre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles, la Ville a pour objectif d'équiper les rues et les parcs. Ce déploiement est en cours pour les rues en collaboration avec le processus d'entretien des voies de circulation (installation et collecte, plus de 600 duos installés entre 2019 et 2020). Pour les parcs, cela est prévu à compter de 2023. La DGMR accompagnera les unités administratives responsables dans cette démarche.

Circulation sur la rue O'Neil (entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Dandrieu) :

Suite aux démarches effectuées auprès du technicien en circulation de la Ville, ce dernier a informé Mme Tanguay qu'à sa connaissance, une seule plainte a été enregistrée au cours des dernières années pour la circulation sur la rue O'Neil. La rue est effectivement étroite, moins de 10 mètres, pour le stationnement des deux côtés, surtout l'hiver, mais la présence de nombreuses entrées charretières permet facilement le « refuge » lors des croisements des véhicules. Aucune plainte du

RTC. La conseillère n'entend pas faire de démarches pour restreindre le stationnement sur rue.

Mme Despins profite de son tour de parole pour faire une mise à jour sur la réouverture des bibliothèques, ouvertes depuis lundi, les maisons du patrimoine également ouvertes, dont la maison O'Neil et la maison Hamel Bruno (située à Ste-Foy). Les activités sportives, dont les patinoires, peuvent être utilisées par les citoyens. La stratégie de sécurité routière communiquée récemment aborde l'ajout de trottoir, la diminution des limites de vitesse et plus ; il serait intéressant pour le conseil d'en prendre connaissance.

Mme Tanguay souligne que le prêt de matériel est toujours en vigueur dans les parcs et qu'une certaine programmation est offerte par la Ville.

En terminant, Mme Despins souligne qu'une initiative « Social-Derby » pour les jeunes a présentement lieu sur Instagram et vise à faire connaître les attraits du quartier.

21-02-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ni commentaire du public.

21-02-07 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

Une dame souhaitait présenter son projet de boîte à livre, mais ne s'est pas présentée. Mme Tanguay en profite pour souligner les nombreuses boîtes déjà présentes dans le quartier et invite la dame à participer. Elle souligne aussi le rôle de l'école Masson dans la création des boîtes ; tous peuvent leur soumettre leur projet moyennant certains coûts.

Trésorerie

Le changement de signataires est en cours, il ne manque qu'une étape à compléter, soit la signature du trésorier. Une fois que ce sera signé, M. Côté déposera le chèque et effectuera le suivi pour les états financiers.

Mme Pelletier précise la démarche quant aux états financiers ; le conseil d'administration devrait adopter les états financiers en conseil, puis en assemblée générale.

Mme Tremblay propose, pour le paiement des honoraires de la secrétaire de soutien, que le paiement se fasse dorénavant par virement pour sauver les coûts des chèques. Mme Pelletier souligne qu'il n'y a pas de problème d'un point de vue administratif.

Mme Tremblay souligne aussi qu'un remboursement de dépense de 56.52\$ payer au registre des entreprises devra lui être fait ; M. Landri Fondja précise qu'une résolution doit être prise dans cette situation.

RÉSOLUTION 21-CA-03

SUR UNE PROPOSITION DE MME VALÉRIE HARTON DUMENT APPUYÉE PAR MME ÉRITRA ABRAHAM, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rembourser la dépense de 56.52\$ faite par Mme Dominique Tremblay au registraire des entreprises.

ADOPTÉE

Rédaction du rapport annuel

Mme Tremblay souligne qu'une première version du rapport annuel a été rédigée et envoyée à Mme Pelletier et M. Landri. M. Landri a proposé certaines modifications qui seront revues prochainement par Mme Tremblay.

Formation des nouveaux administrateurs

Mme Pelletier procède à un rappel concernant la formation aux nouveaux administrateurs qui aura lieu ce lundi ; tous sont bienvenus.

21-02-08 DIVERS

Mme Beaulieu souligne aux conseillères municipales que le terrain de baseball de Duberger est fréquemment utilisé comme parc à chien ; il semble y avoir plusieurs rassemblement de propriétaires de chien à cet endroit récemment. Mme Tanguay souligne que ce n'est pas la vocation du parc et qu'il faut contacter le 311 pour assurer un suivi sur ce dossier. Mme Despins souligne qu'il s'agit effectivement d'un problème et promet d'assurer un certain suivi. Mme Beaulieu propose que ce point fasse partie du plan d'action.

21-02-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 19h52.

Mme Dominique Tremblay
Présidente

Mme Valérie Harton
Secrétaire